

suurodorants

Fiche technique

Stop'flash pae

Destructeur d'odeurs prêt à l'emploi

Grâce à un agent organique biodégradable spécialement destiné au traitement des molécules malodorantes, il détruit chimiquement et définitivement les principales sources polluantes : COV, amines, NH₃, H₂S, mercaptans ... Agit en donnant des composés stables, inertes, non toxiques et laisse une odeur agréable et très discrète grâce à son parfum floral. Elimine les odeurs de tabac, graisse, sanitaires, animaux, litières.

Utilisable dans des secteurs aussi variés que les collectivités, hôpitaux, cliniques, hôtellerie, lieux publics. S'utilise sur rideaux, tapis, moquettes, canapés, vêtements, placards, voitures, cendriers, niches, ... Son conditionnement en pulvérisateur permet une utilisation facile et rapide.

Mode d'emploi

Pulvériser directement sur la source des mauvaises odeurs et laisser sécher.

Conditionnements

- Emballage : carton de 12 pulvérisateurs de 750 ml.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide incolore
- pH : 6,9 - 7,9
- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires.
Pour une efficacité maximum,
ne pas mélanger avec un autre produit.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique).
Sans allergène déclaré (selon le règlement n°648/2004 et le règlement n°1272/2008).
Sans VLER.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

22-07-2015 Ind. 3 ■



Z.I. La Croix-St-Pierre - 19800 EYREIN - Tél. 05 55 27 65 27 - Fax 05 55 27 66 08
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com